*version du 7 mars 2022* **L’Ecole et la Résistance.**

**Des jours sombres aux lendemains de la Libération (1940 - 1945)**

L’Ecole doit et se doit d’enseigner l’histoire de l’Ecole. Le concours national de la Résistance et de la déportation (CNRD) est marqué, dès ses débuts, par la présence et par l’influence de résistants qui furent, aussi, des pédagogues. C’est ainsi qu’a été conçue et construite la question posée par le thème de la session 2022 - 2023 du CNRD : « L’Ecole et la résistance. Des jours sombres aux lendemains de la Libération ».

Si pour l’Ecole, cette période est marquée par la guerre et la défaite, l’occupation et le régime de Vichy, la collaboration, la France libre et la Résistance, c’est que loin d’être à l’écart des dangers, des absents et des morts elle se révèle comme toujours dans l’histoire comme un prisme et un miroir de son temps.

Ce sont les jours sombres de la guerre, de la défaite et de l’exode, jusqu’ à la difficile reprise des cours dans un quotidien épuisant et lourd marqué par la volonté du nouveau régime de mettre l’Ecole au pas. Ce sont les résistances des enseignants, des élèves et du quotidien des persécutions et de la déportation des Juifs. Ce sont les hommes de la France libre et de la Résistance qui, dans la nuit et dans la terreur pensent l’Ecole des lendemains, parce que libérer la France, c’est libérer l’Ecole[[1]](#footnote-1).

1. **L’Ecole des jours sombres**

**La guerre, la défaite, l’exode**

La guerre qui éclate en septembre interrompt le fonctionnement normal de l’école. 26 000 enseignants du primaire, 5 000 enseignants du secondaire et quelques centaines d’enseignants du supérieur sont mobilisés, la plupart comme officiers et sous-officiers de réserve. Au nombre de ceux-là, le Professeur Marc Bloch qui se définit lui-même comme « … le plus vieux capitaine de l’Armée française ».

Les écoles alsaciennes sont transférées dans le Sud-Ouest et le Centre dans le cadre du déplacement des populations qui se trouvent dans la zone de front, en déracinant les élèves et leurs enseignants. Par crainte de la guerre aérienne, des enfants de Paris sont également déplacés dès septembre 1939. 38 000 enfants au total quittent la capitale. Des classes entières d’enfants parisiens se retrouvent ainsi en milieu rural : la Bourgogne, l’Auvergne, l’Ouest, avec leurs enseignants[[2]](#footnote-2). Tout cela pose des problèmes logistiques pour le bon déroulement des examens, notamment la session spéciale du baccalauréat qui se tient en octobre 1939 et pour laquelle il faut organiser des centres d’examen supplémentaires en province[[3]](#footnote-3).

Du fait du contexte de la guerre, le quotidien des élèves est partout perturbé. Certains établissements scolaires sont parfois réquisitionnés par l’armée et il faut donc trouver des solutions d’hébergement des classes. Les élèves doivent suivre des formations de la défense passive pour adopter les bons réflexes en cas de bombardements. Ils s’inquiètent du sort de leurs pères mobilisés.

L’offensive allemande et la défaite de 1940 viennent interrompre la fin de l’année scolaire. Dans les départements du Nord, les élèves et leurs enseignants fuient comme l’ensemble des populations l’avance allemande dans le cadre de l’exode. Malgré le contexte, les épreuves du baccalauréat ne sont pas annulées. Elles sont décentralisées et avancées à la mi-juin. Leur organisation varie selon les lieux mais vire parfois au chaotique : certaines sont ainsi organisées à Paris dans les caves des universités. De nombreux bacheliers ne peuvent passer l’examen du fait des événements.

**Focus :**

L’université de Strasbourg repliée à Clermont-Ferrand en septembre 1939

Un établissement confronté à la guerre : l’école normale de Bonneville réquisitionnée pour servir d’hôpital militaire

Un témoignage : l’institutrice Berthe Auroy à Chartres lors de la drôle de guerre

Un événement : le baccalauréat 1940

**Reprendre l’école, reprendre les cours, reprendre le travail**

La reprise des cours à la rentrée d’octobre 1940 s’effectue dans un contexte difficile et particulier. En zone occupée, les Allemands ont réquisitionné de nombreux bâtiments scolaires pour y installer leurs services et leurs troupes, comme par exemple l’Ecole normale supérieure. Des classes sont « déménagées » dans des bâtiments de fortune. Entraînés en zone Sud dans le mouvement de l’ « exode » en mai-juin 1940, des étudiants ou des enseignants n’ont pas encore pu rentrer en zone occupée car les Allemands n’autorisent les retours de façon progressive qu’à partir d’octobre.

Dans les établissements scolaires, une atmosphère morne l’emporte, en l’absence des professeurs mobilisés en 1939 et qui ont été faits prisonniers lors des combats de mai-juin 1940. Ils sont au nombre de 13 139, dont seulement 2 245 reviennent jusqu’en juillet 1943. Dans le même temps, le nombre d’instituteurs décline, à la mesure d’une politique scolaire contestée.

Comme l’ensemble de la société, les différentes catégories d’élèves sont confrontées dans leur quotidien aux nouveaux problèmes du temps, liés aux pénuries et restrictions. Le rationnement entre en vigueur en septembre 1940. Les cahiers et les livres, l’encre et les crayons, l’éclairage et le chauffage font défaut. Une école buissonnière se développe pour améliorer le quotidien. Selon leur âge, les élèves sont classés dans la catégorie E pour les plus jeunes, ou J pour les autres. Dans le cadre des emplois du temps scolaires, les écoliers participent à des tâches nouvelles dans le contexte de la pénurie en se livrant collectivement à des collectes (les marrons d’Inde !) ou à la chasse aux doryphores.

**Focus :**

Les conséquences des pénuries dans le quotidien des élèves

Les enfants perdus de l’exode et leur difficile prise en charge

**L’Ecole de Vichy, l’Ecole sous Vichy, l’Ecole sans Vichy.**

L’Ecole de la République avait fait des républicains. L’Ecole de Pétain ferait des pétainistes. Pour le régime de Vichy, issu de la défaite, l’Ecole doit être le principal instrument qui permette de modeler les esprits conformément à l’idéologie de la « Révolution nationale »[[4]](#footnote-4). Dans un article publié le 15 août 1940 dans *La Revue des Deux Mondes*, Pétain se livre à un réquisitoire contre l’école républicaine, jugée trop « individualiste ». Les instituteurs sont immédiatement montrés du doigt, comme responsables de la faillite de la France, en ayant insufflé à leurs élèves des valeurs libérales, laïques et égalitaires en contradiction avec ce que le régime considère être les valeurs françaises traditionnelles[[5]](#footnote-5). Faut-il rappeler qu’avant d’obtenir le portefeuille de la Guerre dans le gouvernement Doumergue du 9 février 1934, le maréchal Pétain avait souhaité le ministère de l’Education nationale ?

Dès juillet 1940, une première vague de purge et d’épuration se développe, entraînant la révocation d’un millier d’instituteurs classés à gauche. Elle est suivie de deux autres vagues entraînant la suspension des enseignants « … notoirement francs-maçons », par le décret du 13 août 1940, puis celle des enseignants « juifs » d’après les termes du statut du 3 octobre 1940. Le 18 septembre, les écoles normales d’instituteurs, que Charles Maurras avait qualifiées « d’antiséminaires malfaisants de la démocratie » sont supprimées. Dans une circulaire du 15 novembre, le ministre Ripert invoque « … le relèvement de fonctions d’un certain nombre de fonctionnaires (…) qui ont consacré une partie de leur temps à une agitation politique contraire aux intérêts de la France ».

L’école élémentaire constitue l’un des lieux privilégiés du culte du maréchal, qui se manifeste aussi bien à travers les chants appris aux élèves (« Maréchal nous voilà ») que les exercices qui leur sont demandés : les élèves sont encouragés à écrire régulièrement au chef de l’Etat (deux millions de lettres sont envoyées pour la Noël 1940) tandis que des concours de dessin sont également organisés, comme celui de représenter « La France que le maréchal aime tant ». Les rituels républicains enracinés depuis la fin du XIXème siècle sont remplacés par ceux du nouveau régime : les portraits de Pétain remplacent les bustes de Marianne, le salut aux couleurs devient obligatoire lors d’une cérémonie quotidienne, la « Révolution nationale » entend parachever l’embrigadement de la jeunesse.

L’idéologie du régime pèse considérablement sur le contenu et la nature des matières enseignées, comme le montrent la réintroduction dans les écoles publiques d’un enseignement religieux optionnel, le développement d’apprentissages manuels et artisanaux, la refondation des programmes d’histoire et de géographie. Dès le 14 septembre 1940 en histoire, la période de la Révolution, qui constituait une sorte de « fin de l’histoire » dans l’Ecole républicaine, est désormais proscrite au profit du retour à une « France éternelle » qui serait paysanne, catholique, nationaliste et qui aurait ses héros symboliques comme Louis IX (Saint Louis), roi sanctifié mais également croisé et antijuif ou Jeanne d’Arc, illustrant le nationalisme anti-anglais. Quant à la géographie, son enseignement prône une approche régionaliste permettant de mettre en valeur les coutumes et traditions dans toute leur diversité provinciale[[6]](#footnote-6).

L’introduction d’un enseignement physique et sportif répond enfin à des motivations idéologiques, avec la volonté de façonner un « Homme nouveau », de développer le sens de l’effort et l’émulation[[7]](#footnote-7).

Cette tentative d’« assomption » de l’Ecole ne doit pas occulter qu’une partie de la société scolaire, marquée par une sorte de « surmoi républicain », fait preuve d’une certaine inertie et se révèle résiliente. Dans bien des endroits et dans bien des cas, derrière le discours officiel prônant l’adhésion aux valeurs du nouveau régime, l’Ecole n’en demeure pas moins un havre provisoire, où se maintenait l’esprit critique à l’égard d’une propagande souvent outrancière ainsi que l’égalité et la protection des élèves, quelles que fussent leurs origines.

**Focus :**

Un serviteur de Vichy : l’historien Jérôme Carcopino

La « Révolution nationale » à l’école, en France et dans l’Empire colonial

La fermeture des écoles normales

L’épuration du monde enseignant au cours de la seconde moitié de l’année 1940

1. **Résister à l’Ecole**

**Une résistance enseignante**

Parce qu’ils sont parmi les plus attachés à la République que souhaite faire disparaître le régime de Vichy, parce qu’ils vivent particulièrement mal les mesures du nouveau régime au sein du système scolaire, parce qu’ils sont parmi les premiers touchés par les mesures d’épuration au sein de la fonction publique, les enseignants constituent un vivier important pour une résistance qui se développe dès les premiers mois de l’occupation. Nombreux sont les enseignants qui ne cachent pas auprès de leurs élèves leur opposition au régime de Vichy, ainsi Jean Guéhénno ou Pierre Favreau, tous deux professeurs au lycée Louis-Le-Grand. Cette opposition se manifeste jusqu’au plus haut niveau de la hiérarchie par la réaction de l’Inspecteur général de l’Instruction publique Gustave Monod, qui refuse d’appliquer le statut des juifs du 3 octobre 1940[[8]](#footnote-8). Il est bien le seul.

Le milieu des enseignants, chercheurs et universitaires fournit cependant quelques-uns des pionniers de la Résistance en région parisienne, comme le montrent l’exemple de Raymond Burgard, professeur de français au lycée Buffon, l’un des créateurs du mouvement « Valmy », ou celui du réseau qui se constitue au sein du « Musée de l’Homme » autour des enseignants-chercheurs Boris Vildé et Anatole Letwisky. Nommé professeur à la Sorbonne en mars 1941 après un passage à l’université de Strasbourg replié à Clermont, Jean Cavaillès devient l’un des dirigeants du mouvement « Libération Nord », tandis que Lucie Aubrac, agrégée d’histoire-géographie devient une responsable de « Libération Sud ».

En zone sud, des enseignants jouent également un rôle important dans la constitution des mouvements qui émergent en 1940 - 1941. Le mouvement « Liberté » fondé par François de Menthon, professeur de droit et d’économie à Lyon, recrute dans le milieu universitaire (Pierre Henri Teitgen, René Courtin, Marc Bloch …). Des enseignants du secondaire sont les animateurs locaux de ces organisations clandestines : Martial Brigouleix, professeur de français et d’histoire géographie à Tulle au sein de « Combat » en Corrèze avec Edmond Michelet, ou Jean-Jacques Chapou, professeur de lettres au lycée de Cahors, proche de Léon Jouhaux et responsable local de « Libération ».

En milieu rural, les instituteurs constituent souvent la cheville ouvrière des premiers groupes et noyaux de résistance. Leur rôle ne cesse de s’accroître au fur et à mesure que la résistance se développe. Ils exercent souvent la fonction de secrétaire de mairie, ce qui leur permet de fabriquer des faux papiers et de fournir aux clandestins des tickets de rationnement. De nombreux instituteurs deviennent également des chefs, du fait de leur expérience de l’encadrement et de leur expérience militaire : la plupart des instituteurs avaient suivi à la fin de leurs études la formation qui permettait d’être sous-officier ou officier de réserve. Ces chefs de maquis émergent, lorsque le phénomène se développe à partir de 1943[[9]](#footnote-9). L’une des figures les plus emblématiques de ces chefs de maquis instituteurs est celle notamment de Georges Guingouin en Haute-Vienne[[10]](#footnote-10). A la Libération, de nombreux instituteurs engagés dans la résistance occupent des fonctions locales et participent à la restauration de la légalité républicaine.

**Focus :**

Un mouvement développé au sein de l’Université : « Liberté »

Raymond Burgard et le mouvement « Valmy »

Quelques figures d’enseignants résistants : Jean Cavaillès (supérieur), Martial Brigouleix (lycée), Georges Guingouin (instituteur), Mathilde Mir (institutrice)

Résister dans une zone interdite : Gérard Morpain, agrégé d’histoire au lycée du Havre

**Une résistance des élèves**

Du fait de l’insouciance et de l’état d’esprit contestataire qui peuvent la caractériser, la jeunesse qui retrouve les bancs de l’école ou de l’université en septembre - octobre 1940 est sans doute l’une des premières catégories à exprimer ouvertement son rejet de l’occupation allemande au sein de la société française. Dans tous les départements, les préfets se font l’écho dans leurs rapports des petits gestes de défi et de révolte (graffitis sur les murs, diffusions de tracts fabriqués de façon artisanale, imprécations et quolibets lancés à l’égard des Allemands ou des partisans de la collaboration) qui se multiplient dans les lycées lors des semaines qui suivent la rentrée scolaire.

Paris n’échappe pas à la règle, d’autant que s’ajoute aux lycéens une population étudiante importante. En octobre 1940, les Renseignements généraux observent la progression d’un climat frondeur à la Sorbonne, où les cours ont repris. Cela se traduit par des lancers de tracts, des inscriptions sur les murs, des papillons laissés dans les livres de la bibliothèque universitaire qui dénoncent la présence allemande. Les incidents se multiplient au Quartier latin entre soldats allemands et étudiants amenés à se croiser et à fréquenter les mêmes lieux. Le 25 octobre, à la faculté de médecine, la présence de trois officiers allemands à un cours provoque le départ des étudiants. La même scène se produit le 7 novembre à la Sorbonne. Des accrochages dans des cafés du Quartier latin entre étudiants et membres des forces d’occupation entraînent également la fermeture des établissements concernés, notamment deux haut-lieux de la vie étudiante à Paris, le Café d’Harcourt, place de la Sorbonne, et les cafés Dupont - Latin et Capoulade.

La manifestation des lycéens et étudiants parisiens sur les Champs-Elysées le 11 novembre 1940, alors que toute commémoration de l’armistice est interdite, constitue la première forme de manifestation collective contre l’occupant allemand et, selon le général de Gaulle, de résistance et d’appui à son action. Elle entraîne une riposte très importante des Allemands et de Vichy. Le commandement allemand impose pendant plusieurs semaines la fermeture de tous les établissements d’enseignement supérieur et demande une reprise en main des lycées. Le gouvernement de Vichy relève de ses fonctions le recteur Gustave Roussy, qui n’a pas su empêcher la manifestation et le remplace à titre temporaire par Jérôme Carcopino qui conserve sa fonction de directeur de l’Ecole normale supérieure[[11]](#footnote-11).

Aux actions spontanées et souvent sans lendemain succèdent progressivement à partir de 1941 de véritables organisations de résistance qui naissent et se développent dans le milieu des lycéens et étudiants. A la Sorbonne, « Défense de la France » est créée par trois étudiants, Philippe Viannay, Robert Salmon et Hélène Mordkovitch et recrute essentiellement au sein de l’université et des grands lycées parisiens. Elève au lycée Louis-Le-Grand, Jacques Lusseyran crée en mai 1941 un journal clandestin, *Le Tigre*, qu’il diffuse dans les milieux étudiants.

A Bourg-en-Bresse, encouragés par plusieurs de leurs professeurs, des élèves du lycée Lalande forment un groupe de résistants en 1941 rattaché au mouvement « Libération ». Ils diffusent des tracts et journaux clandestins et organisent des manifestations patriotiques. Fin 1942 une section des forces unies de la jeunesse patriote est créée au lycée qui devient une cible importante de la répression. 32 élèves du lycée seront tués ou exécutés et une vingtaine déportés. Le lycée Lalande est le seul lycée civil à obtenir la Médaille de la Résistance française. Les « Jeunesses communistes » et les « Francs-tireurs et partisans » (FTP) recrutent au sein des lycées. C’est la trajectoire des cinq martyrs du lycée Buffon, qui basculent dans la lutte armée. Arrêtés par les brigades spéciales de Vichy et remis aux autorités allemandes, ils sont condamnés à mort été exécutés le 8 février 1943.

Une importante organisation de résistance se constitue dans les lycées parisiens : le corps franc « Liberté », dont plus d’une centaine de membres quitte la capitale à l’annonce du débarquement, le 6 juin 1944, pour rejoindre les maquis de Sologne et participer à la lutte armée. 41 d’entre-eux tombent sous les balles allemandes le 10 juin 1944 alors qu’ils ont été découverts dans des fermes près de La Ferté Saint-Aubin. D’autres seront déportés et mourront dans les camps nazis comme François Bayet (1926 -1945).

Nombre de lycéens, élèves des classes préparatoires, étudiants et enseignants se sont enfin engagés dans la France Libre, à l’exemple d’Yves Guéna, Emile Chaline[[12]](#footnote-12) et André Quélen, anciens condisciples au lycée de Brest, d’Hubert Germain, de Léon Bouvier ou de Marie Schnir (1907-1972), agrégée d’histoire, directrice du lycée de jeunes filles du Havre (septembre 1940 - septembre 1941), qui servit au Commissariat à l’Instruction publique, à Londres, après son évasion de France par l’Espagne. La création de l’Ecole des Cadets de la France Libre, la lutte contre Vichy pour le contrôle des lycées français à l’étranger, la participation de la France Libre aux discussions internationales en matière d’éducation, avec le rôle de Louis Gros, agrégé d’histoire constituent autant d’initiatives.

**Focus :**

Un événement : la manifestation du 11 novembre 1940

Un établissement : le lycée Lalande, seul lycée décoré de la Médaille de la Résistance

Portraits : les cinq martyrs du lycée Buffon/ Jacques Lusseyran

Une organisation : le corps franc « Liberté » / le mouvement « Défense de la France »

Une singularité : résister à l’école, en Alsace et en Moselle incorporées au *Reich*

**Une résistance du quotidien.**

Parce qu’ils sont du fait de leur statut particulièrement exposés aux différentes mesures adoptées par le régime de Vichy ou l’occupant allemand, les établissements scolaires sont des lieux où s’exerce également une importante résistance « au quotidien » qui, sans passer par un engagement dans une organisation particulière, n’en révèle pas moins un refus de s’accommoder avec l’ordre nouveau. Des petits gestes, des comportements et certaines formes de désobéissance développés par les enseignants dans le cadre de leur métier permettent de manifester un désaccord avec la politique de Vichy. Parmi les attitudes les plus répandues figure de refuser de s’associer au culte de la personnalité rendu à Pétain en ne faisant pas chanter « Maréchal nous voilà » par les élèves ou en décrochant les portraits du chef de l’Etat.

Les persécutions raciales n’épargnent pas l’Ecole, bien au contraire. En France, on compte 10 000 enfants et jeunes de moins de dix-huit ans sur 76 000 déportés, du printemps 1942 à l’été 1944. C’est dans le contexte de la persécution des Juifs et des rafles qui se mettent en place dans tout le pays à partir de 1942, et traquent les enfants, que les établissements scolaires deviennent des lieux importants du « sauvetage ».

Alors que de nombreux enfants juifs sont hébergés avec l’aide de l’Œuvre de secours aux enfants (OSE) notamment, des écoles acceptent de les scolariser pour leur permettre de continuer leurs études. Les enfants sont scolarisés soit par détachement d’enseignants, comme c’est le cas pour la maison d’enfant de Masgelier dans la Creuse, soit par l’accueil dans les classes existantes (comme à Chabannes dans le même département). A la fin de 1942 les dirigeants de l’OSE choisissent de disperser les enfants regroupés dans les maisons afin de leur permettre d’échapper aux rafles. Des collèges et lycées dotés d’un internat accueillent dans la Creuse de nombreux enfants juifs cachés par le réseau Garel. Ce fut le cas dans la Creuse à La Souterraine où le directeur, J.B. Robert a été reconnu « Juste » mais aussi à Bourganeuf, au collège d’Aubusson, au lycée de Guéret[[13]](#footnote-13).

**Focus :**

Gabrielle Perrier, l’institutrice d’Izieu

Le lycée de la Souterraine, lieu de sauvetage des enfants juifs en Creuse

Les actions résistantes des lycéens et des enseignants et les risques encourus : focus sur des déportés ou sur des lycées victimes de rafles

Résister à l’école, dans l’Empire/dans les établissements d’enseignement français à l’étranger

1. **Penser l’Ecole des lendemains[[14]](#footnote-14)**

**L’Ecole de la France libre**

La France libre s'est conçue très tôt comme le gouvernement légitime de la France. Il était normal qu'elle développât des structures de réflexion sur l’avenir de la France et les réformes à engager dans le milieu scolaire. Comme du côté de Vichy, la France libre considérait elle aussi que la défaite de 1940 n’était pas qu’une défaite militaire, mais révélait également une désagrégation profonde de la nation et de ses valeurs. L’Ecole devait donc dans un tel contexte constituer l’instrument du redressement[[15]](#footnote-15). Au-delà d’un constat similaire, les solutions envisagées à Londres étaient totalement opposées à la politique réactionnaire développée par Vichy.

Les Français libres n’accusent en effet pas les réformes du Front populaire et les premières mesures de démocratisation de l’Ecole d’être responsables de la défaite, mais considèrent à l’inverse nécessaire d’aller encore plus loin en supprimant progressivement le caractère élitiste et le recrutement « bourgeois » de l'enseignement secondaire. Au cours de l’entre- deux-guerres, l’enseignement primaire et l’enseignement secondaire constituent en fait deux filières parallèles. Réservé à une élite, l’enseignement secondaire, qui est payant et nécessite l’apprentissage du latin permet seul l’accès au baccalauréat et à l’université. Réservé aux meilleurs élèves du primaire après l’obtention du certificat d’études, l’enseignement primaire supérieur (EPS) permet l’accès à certains concours et aux écoles normales, mais pas à l’université. Du fait de programmes différents entre l’EPS et les lycées, il n’existe enfin pas de passerelles entre les deux.

À Londres, dès l'été 1940, De Gaulle confie la responsabilité des « questions intellectuelles et juridiques » au juriste René Cassin. Lors de la formation du Comité national français, en septembre 1941, ce dernier prend la charge d'un Commissariat à la justice et à l'instruction publique. En décembre 1941, un nouveau pas est franchi avec la constitution de quatre commissions pour l’étude des problèmes de l'après-guerre[[16]](#footnote-16). Sous l'autorité de René Cassin, voit ainsi le jour une Commission d'étude des problèmes intellectuels et de l'enseignement. Présidée par Joseph Cathala, professeur de chimie à l'université de Toulouse avant la guerre, la commission travaille de juillet 1942 à juillet 1943. À Alger, après la formation du CFLN en 1943 est créée, sous l'autorité de René Capitant, commissaire du CFLN à l'Éducation nationale, une commission de réforme de l'enseignement. Cette commission, présidée par l'historien Marcel Durry est composée essentiellement d'enseignants et de chercheurs (Francis Perrin, Louis Gernet ou Henry Laugier). Elle se réunit de mars à août 1944[[17]](#footnote-17).

Parmi les projets développés par la France libre figure celui, totalement révolutionnaire pour l’époque, de créer une « Ecole unique » et de rendre obligatoire et d’unifier l’enseignement secondaire. Les réformateurs de la commission Cathala l'expriment avec clarté en avril 1942 : « Par expérience, nous avons la conviction que tous les enfants peuvent suivre des études secondaires ». Le primaire devenait l’antichambre du secondaire.

Le rapport de la commission Durry d’août 1944 trace l'ébauche d'une vaste révolution du système éducatif : âge de l'obligation scolaire porté à 16 ou 18 ans ; gratuité totale de l'enseignement public ; unification des lycées, des écoles primaires supérieures et des cours complémentaires ; suppression des barrières propres à l'enseignement secondaire traditionnel (« petites classes » des lycées, examen d'entrée en sixième, examen des bourses, latin obligatoire). Le baccalauréat fait l'objet de débats passionnés, entre ceux qui proposent de le supprimer de façon à étendre à l'université la démocratisation programmée et ceux qui, plus prudents, entendaient simplement le réformer, en introduisant la prise en compte du contrôle continu. La commission laissa cette épineuse question de la réforme du baccalauréat en suspens.

**Focus :**

Enseignement primaire et enseignement secondaire : deux filières parallèles et socialement marquées à la veille de la guerre

La commission Cathala/ la commission Durry

Portraits : René Cassin, René Capitant

**L’Ecole de la Résistance**

La Résistance intérieure conduit également une importante réflexion sur les réformes à mener à la fin de la guerre dans le domaine scolaire. La presse clandestine est le lieu naturel et privilégié de la présentation des débats intellectuels de la Résistance. Dès 1942, la plupart des grands mouvements de résistance disposent, à côté de leur périodique principal, de revues clandestines, le plus souvent d'une haute tenue intellectuelle, consacrées aux questions culturelles et politiques: ainsi Les *Cahiers* pour l'Organisation civile et militaire (OCM), Les *Cahiers de la Libération* pour Libération Sud, *L'Université libre* pour le Front national ou *La Revue libre* pour Franc-Tireur. À partir de l'été 1942, la création d'organes communs à l'ensemble de la Résistance facilite la diffusion de ces débats.

La fondation, en juillet 1942, sous l'impulsion de Jean Moulin, du Comité général d'études (CGE) joue un rôle décisif en ce sens. Le CGE dispose de sa propre revue, Les *Cahiers politiques*, animés par Marc Bloch, qui ont pour mission de collecter les propositions de la Résistance intérieure pour l'après-guerre et d'en proposer des synthèses à Londres.

On retrouve chez les résistants de l’intérieur la même volonté que chez les Français libres d’engager un processus de démocratisation de l’enseignement secondaire en sorte qu'émergent de son sein des élites puisées dans les racines populaires de la nation. Cette idée se lit dans le programme commun adopté en mars 1944 par la charte du Conseil national de la Résistance (CNR) qui proclame « … la possibilité effective pour tous les enfants français de bénéficier de l’instruction et d’accéder à la culture la plus développées, quelle que soit la situation de fortune de leurs parents, afin que les fonctions les plus hautes soient réellement accessibles à tous ceux qui auront les capacités requises pour les exercer et que soit ainsi promue une élite véritable non de naissance, mais de mérite et constamment renouvelée par les apports populaires ».

Chez les résistants de l’intérieur se lit enfin la volonté de promouvoir de nouvelles méthodes, au profit d’une pédagogie active défendue notamment par Marc Bloch pour mettre fin au « bachotage » et à des enseignements trop théoriques, comme en témoigne son article « Sur la réforme de l’enseignement » publié dans les *Cahiers politiques*, dont il est rédacteur en chef, en juillet 1943. C’est le même Marc Bloch qui, alors qu’il est un des chefs de la Résistance, écrit sur le latin en classe, quelques mois avant d’être fusillé[[18]](#footnote-18).

**Focus**

Les *Cahiers* de l’OCM

Le Comité général d’études (CGE) du CNR

**L’Ecole de la France libérée.**

Libérer la France, est-ce libérer l’Ecole ? La Libération n’accouche pas forcément des réformes qui avaient été envisagées par les Résistants, dans la France libre ou à l’intérieur. Elle se déroule aussi dans un cadre de structures scolaires qu’il convient de replacer dans un temps plus long. Elle se déroule enfin dans un contexte d’épuration de la fonction publique[[19]](#footnote-19).

La Libération se déroule, pour la France et pour l’essentiel d’août - septembre 1944 à mai 1945, le Comité français de Libération nationale (CFLN) est mis en place le 3 juin 1943 et le Gouvernement provisoire de la République française (GPRF) le 3 juin 1944. La période de « gouvernement » du général de Gaulle dure donc ensuite moins de deux ans. Mais elle est importante dans bien des domaines : programme du CNR, nationalisations, reconstruction … à un moment où la France est encore en guerre, où la refonte d’une Armée semble plus urgente que celle de l’Ecole[[20]](#footnote-20), où à Sétif, au Liban ou en Indochine des incendies font rage. Refaire l’Armée et rétablir l’ordre, donc. Il n’empêche : de 1940 à 1944, durant les jours les plus sombres comme les plus glorieux, en France comme hors du territoire national, des patriotes de tous bords n’ont jamais cessé de penser à l’Ecole des lendemains. Elle est présente à la Libération.

La question scolaire est posée à la fois par la France libre, par la France combattante, par la résistance intérieure et développée par des textes issus de commissions, de groupes d’études et de rapports. Les débats intellectuels qui ont eu lieu pendant la guerre, marqués à la fois par le traumatisme de la défaite, l’inadaptation de l’Ecole de la IIIème République et de son enseignement trop abstrait et la nécessité d’une réforme de l’enseignement révèlent des éléments de convergence.

La question semble bien recouper celle de la continuité de l’avant et de l’après, de Jean Zay à 1945, et s’articule autour de deux grands moments : le Front populaire et l’immédiat après-guerre. Quelle est la part relative de la France libre et de la Résistance dans les réformes de la Libération ? Quelle est la postérité de cette période courte et intense, qui s’ouvre en 1940 avec le traumatisme de la défaite, culmine de septembre 1944 à janvier 1946 et semble s’arrêter avec le départ du général de Gaulle ? Quelle est la réalité d’un « banc d’essai » du gaullisme de l’immédiat après-libération du territoire ?

Une réflexion l’emporte sur les autres : malgré les réformes entamées par le Front populaire, l’Ecole n’est pas assez démocratique. Surtout, des élites mal éduquées ont failli, même si les fils ont pu racheter les fautes de leurs pères, en particulier dans la France libre[[21]](#footnote-21). Démocratiser l’Ecole, c’est la rendre plus ouverte et méritocratique, comme l’écrit le CNR[[22]](#footnote-22). Former les élites, c’est tout l’objectif des Inspecteurs généraux de l’Instruction publique Gustave Monod et Louis François.

Mais l’ «  audace réformatrice » n’est pas la même chez tous. Les résistants de la Résistance sont partisans d’une réforme radicale, mais leurs projets se révèlent *in fine* plus modérés que ceux de la France libre … La condamnation du bachotage ne va pas jusqu’à l’anti-intellectualisme. Ce n’est pas parce que Vichy a dévoyé l’Etat qu’il faut s’en passer. L’Education doit être nationale et l’Ecole doit être publique. Des textes de la Résistance intérieure, c’est cependant une forme de prudence qui émerge, ce qui permet d’éluder les questions les plus fondées : laïcité, école unique, avenir de l’enseignement supérieur. A la Libération se font jour et s’opposent cependant des stratégies politiques marquées par un dissensus croissant[[23]](#footnote-23). La laïcité, la réforme scolaire et la question de l’enseignement privé traversent les positions divergentes des partis, du tripartisme de 1945 à la troisième force de 1947[[24]](#footnote-24).

La France libre fait preuve d’une autre audace[[25]](#footnote-25). Autour de la question décidément centrale des élites et de leur rôle se trace une ligne de partage. Pour les résistants, il faut les renouveler, pour les Français libres, il faut les ouvrir. Le général de Gaulle l’écrit : « Plus que jamais, il me fallait donc prendre appui dans le peuple, plutôt que dans les « élites » qui entre lui et moi tendaient à s’interposer ». Les opposant, De Gaulle ajoute que « … jamais la masse des Français ne tint la défaite pour acquise »[[26]](#footnote-26). Le sujet vient évidemment achopper sur celui des études longues : pour les Français libres, l’élitisme républicains ne suffit pas. L’attitude des corps intermédiaires est mise en cause. Un lien direct et indispensable entre le peuple et ses élites doit passer par une refonte de l’Ecole ! De ce point de vue, des réformateurs d’Alger au GPRF de Paris, les sujets ne manquent pas : la formation des maîtres, le lycée comme épicentre de l’Ecole, la démocratisation comme finalité.

On y retrouve d’authentiques et audacieux réformateurs : René Capitant, ministre de l’Education nationale du GPRF, Gustave Monod, directeur de l’enseignement du second degré de 1944 à 1951[[27]](#footnote-27), Louis François. Ce dernier réalise une synthèse de l’Ecole, de la Libération et de la République. Officier sous les ordres du général de Gaulle à la 4ème division cuirassée de réserve en mai-juin 1940, résistant du réseau Confrérie Notre-Dame, déporté. Inspecteur général de l’Instruction publique en 1945, il introduit dans les années qui suivent l’Instruction civique, jusque-là réservée à l’école élémentaire, dans l’enseignement secondaire[[28]](#footnote-28). Pour former les élites à la République !

La plupart des projets de réformes sur la démocratisation et la mise en place d’une école unique sont repris dans le rapport de la commission Langevin - Wallon qui travaille du 8 novembre 1944 au 19 juin 1947[[29]](#footnote-29). Si le rapport est rejeté en 1947 dans un contexte de guerre froide naissante, il n’en reste pas moins un texte de référence, en creux comme en relief, qui pourra inspirer certaines réformes, des années 1950 jusqu’aux années 1970. C’est également dans l’esprit de l’Ecole de la Libération qu’on peut évoquer celles qu’entreprend le général De Gaulle dès 1958[[30]](#footnote-30).

**Focus**

Le rapport Langevin -Wallon

Portraits de quelques résistants qui deviennent des acteurs des évolutions scolaires après la guerre : ex. l’Inspecteur général Louis François[[31]](#footnote-31) et l’Inspecteur général Gustave Monod, directeur de l’enseignement du second degré au sein du ministère

Former des élites au service de l’Etat : la création de l’Ecole nationale d’administration en 1945

Histoire et mémoires de l’Ecole : enquêtes dans les établissements scolaires, plaques commémoratives et cérémonies, associations d’anciens élèves et d’enseignants …

L’Ecole, celle des jours sombres jusqu’aux lendemains de la Libération pose encore, à l’Ecole d’aujourd’hui, des questions toujours actuelles. C’est dans ce dialogue du passé au présent et du présent au passé que notre Ecole peut rendre hommage à l’Ecole de la France libre, de la Résistance et de la Libération.

Tristan Lecoq

Inspecteur général (histoire – géographie)

Président du jury national des correcteurs du CNRD[[32]](#footnote-32)

1. Pour une lecture d’ensemble de la période, Tristan Lecoq et Laurent Douzou (dir.), *Enseigner la Résistance* Paris Canopé, octobre 2016 ; Sébastien Albertelli, Julien Blanc et Laurent Douzou, *La lutte clandestine en France. Une histoire de la Résistance 1940-1944* Paris Seuil La librairie du XXIème siècle, 2019 ; Fabrice Grenard, *Le choix de la Résistance* Paris PUF, 2021 et, pour l’histoire de l’Ecole Jean-François Condette, Jean-Noël Luc et Yves Verneuil, *Histoire de l’enseignement en France XIXème XXIème siècles* (chapitre 9 « L’Ecole dans la Seconde Guerre mondiale (1939 - 1945) » pages 205-215 Paris Armand Colin, 2020. [↑](#footnote-ref-1)
2. Sur le déplacement et l’accueil des Alsaciens dans le Sud-Ouest de la France S.L. Fogg, *The Politics of Everyday life in Vichy : Foreigners, Undesirables and Strangers*, Cambridge University Press, 2011. [↑](#footnote-ref-2)
3. Le nombre de bacheliers en 1939 est de 27 000, soient 8 % de la population française. [↑](#footnote-ref-3)
4. Matthieu Devigne, *L’École des années noires. Une histoire du primaire en temps de guerre*, Paris PUF, 2018 [↑](#footnote-ref-4)
5. Rémy Handourtzel, *Vichy et l’Ecole 1940 - 1944* Paris Noêsis, 1997 et Juliette Fontaine « Réformer l’Ecole sous Vichy. Changements et permanences de l’institution scolaire dans la France occupée *» Education et sociétés* numéro 36/2015/2 Paris 2015. [↑](#footnote-ref-5)
6. L’agrégation de géographie est créée en 1943. Sur l’histoire de la géographie entre 1939 et 1945, voir Nicolas Ginsburger, Marie-Claire Robic et Jean-Louis Tissier, *Géographes français en Seconde Guerre mondiale* Paris Editions de la Sorbonne, 2021. [↑](#footnote-ref-6)
7. Sur la « Révolution nationale » à l’école, Rémy Handourtzel, « Vichy ou l’échec de l’école nationale (été 1940-été 1944) » Benoît Falaize, Charles Heimberg et Olivier Loubes (dir.), *L’école et la nation Paris* ENS éditions, 2013 [↑](#footnote-ref-7)
8. Tristan Lecoq « Gustave Monod. L’Inspecteur général qui a dit non » *L’Histoire* numéro 357 octobre 2010. [↑](#footnote-ref-8)
9. Fabrice Grenard, « Les instituteurs dans les maquis » *Le Maitron,* janvier 2018. [↑](#footnote-ref-9)
10. Fabrice Grenard, *Une légende du maquis : Georges Guingouin, du mythe à l’histoire* Paris Vendémiaire, 2014. [↑](#footnote-ref-10)
11. Maxime Tandonnet, *1940. Un autre 11 novembre* Paris, Tallandier, 2009 et Alain Monchablon, « La manifestation à l’Etoile du 11 novembre 1940. Histoire et mémoires », *Vingtième siècle. Revue d’histoire*, 2011/2 (n° 110), p. 67-81. Sur le rôle de l’historien Jérôme Carcopino au cours de la période, Stéphanie Corcy-Debray, *Jérôme Carcopino, un historien à Vichy* Paris, L’Harmattan, 2003. La manifestation rassemble 5 000 lycéens et étudiants sur 50 000, soit 1/10ème des effectifs de l’époque. Rapporté aux effectifs d’aujourd’hui, soient 200 000 collégiens et lycéens et 300 000 étudiants, ce chiffre donnerait 50 000 manifestants, en pleine occupation. [↑](#footnote-ref-11)
12. Elève en classe préparatoire à l’Ecole navale, Emile Chaline rejoint Londres quelques jours après l’appel du 18 juin. Elève officier des Forces navales françaises libres (FNFL) il fait carrière dans celles-ci puis dans la Marine nationale. Il quitte le service armé en 1981 comme vice-amiral d’escadre. [↑](#footnote-ref-12)
13. *Le sauvetage des enfants juifs de France : Actes du colloque de Guéret, 29 et 30 mai 1996*, [Association pour la recherche et la sauvegarde de la vérité historique sur la Résistance en Creuse](https://www.amazon.fr/s/ref%3Ddp_byline_sr_book_1?ie=UTF8&field-author=Association+pour+la+recherche+et+la+sauvegarde+de+la+v%C3%A9rit%C3%A9+historique+sur+la+R%C3%A9sistance+en+Creuse&text=Association+pour+la+recherche+et+la+sauvegarde+de+la+v%C3%A9rit%C3%A9+historique+sur+la+R%C3%A9sistance+en+Creuse&sort=relevancerank&search-alias=books-fr), 1998. Pour une approche générale des stratégies de sauvetage des Juifs en France, Jacques Semelin, *La survie des Juifs de France 1940-1944*, CNRS éditions, 2018. [↑](#footnote-ref-13)
14. La thèse de Jean-François Muracciole « Les projets de la France libre et de la Résistance en matière d'éducation (enseignement, jeunesse, sport, culture) 1940-1944 » soutenue en 1995 à l’Université Lille III est une source essentielle pour traiter de l’ensemble du sujet. Elle est publiée sous le titre *Les Enfants de la défaite : la Résistance, l'éducation et la culture* Paris Presses de Sciences Po, 1998. [↑](#footnote-ref-14)
15. L’ouvrage de Marc Bloch *L’Etrange défaite* Paris, Gallimard, 1990 montre bien la façon dont le traumatisme de 1940 provoque une réflexion chez les Résistants sur l’Ecole et sa réforme. [↑](#footnote-ref-15)
16. Décret du 2 décembre 1941, *Journal officiel de la France libre*, 20 janvier 1942 p. 2 [↑](#footnote-ref-16)
17. Arrêté du 21 janvier 1944*, Journal officiel de la République française (Alger)*, 29 janvier 1944 p. 88 [↑](#footnote-ref-17)
18. Marc Bloch, capturé dans la nuit du 8 mars 1944, est emprisonné à Montluc et fusillé le 16 juin par les Allemands. [↑](#footnote-ref-18)
19. François Rouquette *« Mon cher collègue et ami ». L’épuration des universitaires (1940-1953*) PUR, 2010 [↑](#footnote-ref-19)
20. Tristan Lecoq « Refaire l’Armée française (1943-1945). L’outil militaire, l’instrument politique, le contrôle opérationnel » in *Guerres mondiales et conflits contemporains* numéro 257, janvier-mars 2015 Paris Presses universitaires de France, avril 2015. [↑](#footnote-ref-20)
21. Jean-François Muracciole, *Les Français libres. L’autre résistance*. Paris Tallandier, 2009. [↑](#footnote-ref-21)
22. Claire Andrieu, *Le programme de la Résistance : des idées dans la guerre* Paris Editions de l’Erudit, 1984. [↑](#footnote-ref-22)
23. Isabelle Clavel, « Réformer l’Ecole après 1944 : du consensus au *dissensus* entre la SFIO et le MRP » *Histoire@Politique. Politique, culture, société* Paris numéro 18 septembre-octobre 2012. [↑](#footnote-ref-23)
24. Les débats de la commission Philip, réunie le 6 novembre 1944 pour étudier le problème des écoles publiques et privées en sont un témoignage. Sur ce point, on lira Antoine Prost « La commission Philip sur la laïcité » Christian Chavandier et Gilles Morin (dir.) *André Philip, socialiste, patriote et chrétien* actes du colloque « Redécouvrir André Philip » Paris, comité pour l’histoire économique et financière de la France, 2005 [↑](#footnote-ref-24)
25. Jean-François Muracciole, « La Résistance, l’éducation et la culture » *Tréma* 12/13 2010. [↑](#footnote-ref-25)
26. Charles de Gaulle *Mémoires de guerre* tome 3 « Le Salut 1944 - 1946 » Paris Plon 1954 p. 592 [↑](#footnote-ref-26)
27. Rémy Handourtzel « Gustave Monod à la tête de l’enseignement du second degré » *Les Cahiers de l’animation* 1986 IV, V numéro 57/58 Paris, 1986. Gustave Monod connaîtra de 1947 à 1951 cinq ministres de l’Education nationale … [↑](#footnote-ref-27)
28. C’est la circulaire du 10 mai 1948 qui développe ses conceptions d’une formation à la vie civique de la communauté politique des lycéens, futurs citoyens. C’est en 1959 que Louis François, membre du cabinet de son ami André Boulloche, Compagnon de la Libération et ministre de l’Education nationale du général de Gaulle, obtient que soit confié aux professeurs d’histoire et de géographie l’enseignement de l’instruction civique. C’est à ce moment que sont dessinés les premiers contours d’un concours de la Résistance. [↑](#footnote-ref-28)
29. Arrêté du 8 novembre 1944 portant création d’une commission d’études pour la réforme de l’enseignement *Journal officiel de la République française*, 10 novembre 1944 p. 1268 [↑](#footnote-ref-29)
30. Pour une lecture de cette période, on lira Serge Berstein, Pierre Birnbaum et Jean-Pierre Rioux (dir.) *De Gaulle et les élites* Paris, Editions La Découverte 2008 (Bruno Poucet ch. 8 « Les cadres de l’Education nationale et les ambitions gaulliennes de réforme pour l’école et l’université » p. 128 - 142) [↑](#footnote-ref-30)
31. Jean-Paul Martin, Nicolas Palluau (dir.), *Louis François et les frontières scolaires* PUR, 2014. [↑](#footnote-ref-31)
32. Cette note de cadrage n’aurait pas été possible sans le remarquable travail préparatoire accompli par Fabrice Grenard, agrégé et docteur en histoire, directeur historique et chef du département recherche et pédagogie de la Fondation de la Résistance. Qu’il reçoive l’expression de ma reconnaissance. Cette note n’engage par ailleurs que son signataire. [↑](#footnote-ref-32)